

La présence des familles de patients hospitalisés en temps de COVID-19

Nous avons dû modifier notre politique afin d'assurer la sécurité de tous et de minimiser les chances de transmission de l'infection. C'est une décision qui peut avoir des conséquences désolantes et nous ne la prenons pas à la légère.



Quelle est la politique de présence des familles à l'Hôpital de Montréal pour enfants pendant la pandémie de COVID-19?

Un maximum de deux personnes peuvent être présentes au chevet de l'enfant (seulement 1 la nuit). Chaque famille recevra un total de 2 bracelets identifiant les personnes qui peuvent être avec l'enfant. Ils doivent être portés en tout temps. Malheureusement, la fraterie ne peut pas visiter. Soyez vigilants quant au nombre de personnes avec qui vous êtes en contact afin de limiter votre risque d'exposition au virus qui cause la COVID-19.



Que pouvons-nous faire pour limiter la transmission de l'infection?

Le lavage des mains est très important pour limiter la transmission du virus à l'intérieur de l'hôpital. Lavez vos mains :

- Chaque fois que vous entrez ou sortez de la chambre de votre enfant
- Avant et après que vous aidiez votre enfant à manger
- Après avoir mouché le nez de votre enfant
- Après un changement de couche

Vous pouvez utiliser du gel désinfectant pour les mains à base d'alcool à tout moment, à l'exception de : après être allé à la toilette, après un changement de couche, avant et après un repas, si votre enfant a la diarrhée et si vos mains sont visiblement sales. Dans ces situations, lavez vos mains avec de l'eau et du savon.

Un masque ou un couvre-visage doit être obligatoirement porté en tout temps par tous dès l'âge de 10 ans (et fortement recommandé entre 2-10 ans), à part lorsque vous êtes seuls dans la chambre de l'enfant.



Que se passe-t-il si mon enfant doit être testé pour le COVID-19 alors qu'il est hospitalisé?

Vous et votre enfant demeurerez confinés dans sa chambre jusqu'à la confirmation que le résultat du test est négatif. Un seul parent peut passer la nuit au chevet. Utilisez la toilette de la chambre. Mangez des repas préparés à la maison ou un cabaret vous sera préparé par les services alimentaires. Vous ne devez pas vous rendre à la cafétéria ou à un des comptoirs alimentaires.

Si votre enfant est un cas suspecté ou confirmé de COVID-19 et que vous avez pris soin de votre enfant dans les derniers jours, vous n'êtes pas obligé de porter l'équipement de protection individuelle (gants, masque, jaquette) puisque vous avez déjà été exposé au virus. Toutefois, si vous n'avez pas été en contact avec votre enfant dans les jours précédents, on vous demandera de porter l'équipement de protection individuelle lors de votre séjour à l'hôpital.

Que se passe-t-il si un membre de la famille présente des symptômes tels que la toux, la fièvre, des difficultés respiratoires, la diarrhée ou des vomissements?

On demandera à cette personne de quitter l'hôpital et celle-ci sera encouragée à se faire tester. Il y a un centre de dépistage du COVID-19 au site Glen si vous voulez vous y rendre. Il faudra rester en isolement à la maison tel que recommandé par la santé publique (voir le quebec.ca/coronavirus pour plus d'informations). Un autre adulte devra donc être désigné pour prendre soin de l'enfant jusqu'à ce que le résultat du test COVID-19 soit négatif, que n'ayez plus de fièvre depuis au moins 2 jours et aucun symptôme pendant 24h.



Merci pour votre collaboration en ces temps difficiles et n'hésitez pas à poser vos questions aux membres de l'équipe soignante.